Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0155-DE

VILLE
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 07 octobre 2026

Délibération n° DEL_2026_0155

L'an deux mille vingt six, le sept octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 01 octobre 2026

Étaient présents :
Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Madame Corinne BERNARD, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN - COFFY, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/10/2026

Ont donné procuration :
Monsieur Roland LONJON à Madame Valérie BELLUT, Monsieur Stéphane LAC à Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Séverine BONCOMPAIN à Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Chloé BOURDELAIN à Monsieur Jacky ROME, Monsieur Enzo CHARITAT à Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ à Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Saloua EL AAZZOUZI à Monsieur Fabien SURREL

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21H40

Rédacteur : Sigrid CHILE Administration des Services Techniques

Objet :	Service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique à partir d'un réseau de chaleur : communication du rapport d'activité 2025

Rapporteur : François CHATAING

Par convention de délégation de service public signée le 16 décembre 2011 et notifiée le 9 janvier 2012, la Communauté d'agglomération a confié à un délégataire la construction, le financement et l'exploitation du service public local de distribution d'énergie calorifique à partir d'un réseau de chaleur bois sur la commune du Puy-en-Velay.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0155-DE

Depuis la modification des statuts de la Communauté d'agglomération en 2024 relative au RCU, la compétence de la Communauté d'agglomération ne porte que sur la réflexion et le soutien au développement des énergies renouvelables de rayonnement communautaire.

De ce fait et conformément à l'article L. 5211-25-1 du Code général des collectivités territoriales, un transfert de plein de droit du RCU a été opéré à la commune du Puy-en-Velay. Cette substitution d'autorité délégante, dont la seule information au cocontractant est nécessaire, est formalisée dans le cadre d'un avenant soumis à l'Assemblée du 7 octobre 2026.

La société ENGIE SOLUTIONS a transmis le rapport annuel du délégataire pour l'année 2025. Il appartient au Conseil municipal de prendre connaissance du rapport joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 28/09/2026

A reçu un avis favorable en Commission Qualité de Vie - Urbanisme - Environnement du 22/09/2026

Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE du rapport annuel du délégataire du service public de production, transport et distribution d'énergie calorifique à partir d'un réseau de chaleur pour l'exercice 2025.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 7 octobre 2026,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 07 octobre 2026

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 12/10/2026
Qualité : M. le Maire